



David Graham

Député fédéral de Laurentides—Labelle

D'ICI, POUR ICI

Été 2017



www.davidgraham.ca

david.graham@parl.gc.ca

1-844-750-1650

Sainte-Agathe-des-Monts

80-A boul. Norbert Morin J8C 2V8
Tél.: (819) 326-4724
Téléc.: (819) 326-2008

Mont-Laurier

424 rue du Pont J9L 2R7
Tél.: (819) 440-3091
Téléc.: 819-440-3095

Ottawa

Édifice de la Confédération, bur. 672
Chambre des communes K1A 0A6
Tél.: 613-992-2289
Téléc.: 613-992-6864

[/daviddebgraham](https://www.facebook.com/daviddebgraham)

Aucun timbre n'est nécessaire pour envoyer un message
à votre député fédéral par la poste

À VOTRE SERVICE

Mon équipe et moi sommes à **vos** service! Vous êtes toujours bienvenus à l'un de nos **trois bureaux**. N'hésitez pas à nous contacter, à nous communiquer vos questions et commentaires.

Parmi les sujets sur lesquels on nous interpelle plus fréquemment :

- L'Assurance-Emploi
- Allocation canadienne pour enfants
- La citoyenneté et l'immigration
- Le Régime de pensions du Canada
- Le Supplément de Revenu Garanti
- Tout autre dossier ou service fédéral

Nous sommes aussi disponibles pour **aider les citoyens** à entrer en contact avec le gouvernement, pour appuyer des **initiatives communautaires** et souligner des anniversaires spéciaux, des actes civiques et des mentions honorables.

À bientôt !

LES ENJEUX RURAUX

Peu après mon entrée en poste, je me suis mis au travail à propos des enjeux ruraux. J'ai fondé le Caucus libéral rural national, qui compte aujourd'hui plus de 50 députés libéraux, provenant de toutes les régions du Canada, comme membres actifs. Nous nous rencontrons à chaque semaine pour discuter des enjeux ruraux, afin d'avoir une voix unie au niveau national. J'ai récemment visité Sept-Îles et Baie-Comeau pour poursuivre mon travail à rassembler les régions et pour discuter des enjeux communs avec les leaders d'affaires et communautaires. L'accès à l'Internet et le service cellulaire se trouvent parmi les enjeux les plus importants à travers le Canada rural. Notre gouvernement fait des investissements substantiels pour améliorer ces services. L'automne dernier, j'ai eu la chance de discuter des enjeux ruraux avec le premier ministre. À la fin, je lui ai offert des œufs de mes poules.



“Monsieur le Président, je veux remercier le député de **Laurentides—Labelle** (...) de son travail infatigable sur les questions rurales.”
- le très honorable Justin Trudeau
Période des questions, le 12 avril 2017

MOT DE DAVID

Cet été, nous célébrons le 150^e anniversaire de notre confédération. Cela ne marque pas le début de notre histoire; ni toute l'histoire de notre pays, mais cela nous donne la chance de porter le regard sur ce que nous avons.

Notre environnement est sans conteste notre plus grande richesse. Sans l'environnement, plus rien d'autre ne compte. Dans notre région, la gestion des plans d'eau est l'exemple le plus marquant. Bien que l'accès à Internet et aux services de communications cellulaires demeure la priorité numéro un pour mon équipe et moi-même, la protection de nos lacs et cours d'eau est la priorité numéro deux, s'inscrivant dans cette optique plus large de protection de l'environnement.

La juridiction de nos plans d'eau est compliquée. Les plans d'eau navigables sont de juridiction fédérale... mais pas ceux non-navigables. Les canaux et dérivations construits par l'homme sont généralement de juridiction fédérale... mais les plans d'eau naturels sont généralement de juridiction provinciale. Les berges et les accès de mise à l'eau sont règlementés par le municipal / régional, alors que le provincial contrôle le fond des lacs et le littoral jusqu'à la ligne des hautes eaux. L'application des lois est presque entièrement de juridiction provinciale, mais les municipalités peuvent assumer quelques responsabilités, quoique cela engendre souvent de grosses dépenses. La majorité de ces mélanges de juridiction sont énoncés dans la constitution. Cependant, au moment d'établir la confédération, la réglementation a été adoptée pour protéger le droit à la navigation plutôt que pour protéger les plans d'eau. Ainsi, les principales lois fédérales qui encadrent nos lacs et nos rivières sont la *Loi sur la marine marchande* et la *Loi sur la protection de la navigation*, donnant ainsi la responsabilité des plans d'eau à Transports Canada plutôt qu'à Environnement Canada. C'est ce dernier fait qui guide mes interventions sur le sujet de la protection des plans d'eau.

Le résultat de ce système complexe, c'est que c'est à nous, collectivement, de veiller sur nos plans d'eau. Dans les Laurentides, la conscience environnementale est bien établie. Les résidents comprennent à quel point il est important de respecter et conserver notre nature. Les associations de lacs; les organismes de bassins versants et les municipalités jouent tous un rôle actif et même proactif, et je remercie tous ceux qui s'impliquent en ce sens. Comme le mentionne Anne Léger, directrice du Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides: “notre région possède une des plus grande concentration d'associations de lacs actives au Québec.” Un grand nombre de nos lacs sont étudiés et suivis via des programmes provinciaux d'évaluation et contrôle des plans d'eau, comme le RSVL (Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs). Plus d'informations sur la santé de nos lacs au bas de la page 3 de ce bulletin.



Comme plusieurs associations de lac, celle de Lac-des-Îles sensibilise à la menace du myriophylle.

lorsqu'on passe d'un plan d'eau à un autre. Le myriophylle à épi (plus d'informations en page 4) se transfère trop facilement : un morceau de la taille d'un ongle peut suffire à contaminer un lac et il n'y a actuellement aucune solution connue pour éradiquer cette plante.

Deuxièmement : assurez-vous de l'usage approprié d'une embarcation selon le type de plan d'eau. Par exemple, les plus récentes recherches démontrent que l'usage d'un wake-boat devrait se faire s'il y a une distance minimum de 300 mètres des berges et une profondeur minimale de 5 mètres d'eau. Autrement, les vagues causées par l'usage de ce type d'embarcation contribuent à la dégradation des berges et au brassage de sédiments, causant ainsi des dommages significatifs et parfois irréparables à la plus grande richesse de notre région : nos lacs et plans d'eau.

Finalement : que vous soyez riverain ou non; **joignez les rangs de votre association de protection du lac**... et si celle-ci n'existe pas encore, devenez-en fondateur !

Ensemble, nous pouvons agir pour que nos lacs et rivières, et l'industrie touristique qui en dépend, soient encore accessibles pour que les prochaines générations en profitent.

Image d'arrière-plan:; courtoisie de l'Association de protection du Lac-des-Îles

David

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À LA COMMUNAUTÉ

Hugo Paquette

Chloée Alary

Luc Lefebvre

Cristina Lapaz

Jules Chiasson



THIS PUBLICATION IS AVAILABLE IN ENGLISH

To receive this, previous, or all future newsletters in English, please contact our office toll-free at 1-844-750-1650 or by email at david.graham@parl.gc.ca and include your name, address, and postal code.

All members of the staff are bilingual and can provide you with services in the language of your choice.



DES CÉLÉBRATIONS DANS LA CIRCONSCRIPTION

De nombreuses célébrations auront lieu d'un bout à l'autre du comté afin de souligner le 150^e anniversaire de la Confédération ainsi que la Fête du Canada. Je vous invite à vous rassembler pour festoyer et saluer le travail des nombreux organisateurs et bénévoles !

- *Fête du Canada*; 1er juillet; Place Lagny à Sainte-Agathe-des-Monts
- *Fête du Canada*; 1er juillet; Parc du Ruisseau Beaven (2, chemin du Village) à Arundel
- *Fête du Canada*; 1er juillet; Hôtel de ville de La Macaza
- *Fête du Canada*; du 30 juin au 2 juillet; Station Tremblant
- *Festival Manitou*; du 14 au 16 juillet; Domaine St-Bernard à Mont-Tremblant (célébrations des cultures autochtones)
- *Dévoilement d'une murale du 150^e*, 13 août; dans le cadre du Demi-Marathon de Mont-Tremblant
- *Dévoilement d'une murale historique* au Parc Gilles-Paiement de L'Ascension (à venir)
- *Célébration du 150^e sur le Parc du Corridor aérobique* les 15 et 16 septembre (Huberdeau — Arundel — Amherst — Montcalm)

Le gouvernement du Canada est partenaire de plusieurs de ces événements. Patrimoine Canada y investit 205 415 \$

UNE CIRCONSCRIPTION COMPOSÉE DE GENS INSPIRANTS !

**Vous connaissez des projets et des gens animant notre communauté :
Partagez votre reconnaissance ! Faites-nous signe !**



Les visites scolaires du Parlement du Canada et des musées de la Capitale fédérale ont toujours leur attrait. Le 10 mai, grâce au support du club Optimiste Lac Masson, des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année de l'école primaire *Mgr Ovide-Charlebois*, de **Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson**, m'ont épaté par leur attention et curiosité. C'est avec joie que j'ai pu les accueillir à la Chambre des communes.

L'édifice centre (Parlement) sera fermé dès 2018 pour des travaux de restauration majeurs s'échelonnant sur plusieurs années.



La Popote roulante, quel beau service de repas livrés à des aînés, directement chez eux. La livraison permet aussi de prendre des nouvelles au passage. Des bénévoles au grand cœur concoctent et livrent des repas équilibrés à chaque semaine. J'ai eu le bonheur de vivre une journée de «Popote» du **Centre d'Action Bénévole Laurentides** à Sainte-Agathe-des-Monts le 28 mars.



Les *Cercles des Fermières* jouent un rôle important dans la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Notre circonscription compte huit cercles. Je tiens sincèrement à saluer l'œuvre, le dynamisme et la passion des Fermières du Québec, dont les dignes représentantes du **Cercle de Saint-Faustin-Lac-Carré**.



L'automne dernier, La Minerve a inauguré **Le Petit musée et Galerie d'Art** dans les locaux de l'ancienne caisse populaire au village. On y trace la petite histoire locale. Bravo aux Minervoïses et à l'instigatrice Linda Durand pour cet attrait culturel !



Ronald Labonté, curé de Saint-Sauveur, a été ordonné prêtre il y a 50 ans. Le 7 mai, pour célébrer cet anniversaire d'ordination et par reconnaissance pour son dévouement dans le milieu, on tenait un dîner de fête. L'abbé Labonté s'implique entre autres dans l'accueil futur de réfugiés syriens. J'ai ici le plaisir d'être entouré du jubilaire et de René Bourgeault, président de la Fabrique de la paroisse de Saint-Sauveur.



En mai, **Notre-Dame-du-Laus** a inauguré une nouvelle bibliothèque. J'ai eu la chance de la visiter et de rencontrer trois dévouées bénévoles: Sylvie Huneault, Guylaine Longpré, et Jacqueline Dessureaux, avant de passer au 6^e Salon du Livre, visité par près de 1300 personnes.



Sensibles au sort des plus pauvres de la planète, des citoyens s'associent à l'organisme **Développement et Paix**. Le 12 février, à Mont-Laurier, un dîner spaghetti bénéfice était organisé pour célébrer les 50 ans de ce mouvement catholique, en présence de Mgr Paul Lortie. Les organisateurs m'ont remis plus de 400 cartons signés par des citoyens du comté, demandant au Premier Ministre du Canada de favoriser les actions et l'aide gouvernementale pour contrer les changements climatiques et la faim dans le monde.



En février, à **Kiamika**, avait lieu un sympathique déjeuner bénéfice au profit du réaménagement des installations sportives locales. Bravo pour ce genre d'initiatives de réinvestissement dans la qualité de vie du milieu!

CONNAÎTRE NOTRE RÉGION : *DE LACS ET DE RIVIÈRES*

Il y a un adage qui dit: il faut savoir d’où l’on vient pour savoir où l’on va. J’aime mon pays et je trouve passionnant de découvrir les origines des lieux et des gens qui le façonnent. J’ai donc invité mon père, l’historien local **Joseph Graham**, à nous parler un peu de l’histoire de notre région. Vous recevrez au cours des prochaines années plusieurs autres communications du type de ce journal et j’inclurai le plus souvent possible une section historique. D’ailleurs, s’il y a des sujets dont vous voulez connaître l’histoire; faites-le nous savoir. Bonne lecture !



Descente de rivière en canot d’écorce
Source : John B. Wilkinson / BIBLIOTHÈQUE et ARCHIVES
Canada / C-150276

Les cours d’eau et les poissons ont joué un rôle crucial dans nos vies, tant pour les peuples autochtones que pour les premiers colons qui se sont établis le long des rivières. Celles-ci leur servaient de moyen de transport depuis la ville de Québec jusqu’au lac Huron.

Le poisson abondait dans les lacs, les rivières et les ruisseaux, comme en témoignent les noms des plans d’eau qui commémorent leurs variétés (lac de la Grise; lac Arc-en-ciel; lac Brochet; lac Doré; etc.). Les rivières du Lièvre, de la Rouge, Petite Nation et du Nord ont permis aux *Weskarinis*, les indigènes de la région, de se déplacer sur tout le territoire, en plus de leur fournir une source importante de protéine. En suivant le courant, les *Weskarinis* ont découvert près des plus grands cours d’eau la ouananiche, une sorte de fusion entre la truite et le saumon. D’ailleurs, le principal apport en protéine du régime wendat (huron) provenait du poisson, et non de la viande.

Lorsque les colons se sont installés dans la région, ils ont utilisé les rivières pour transporter des billots de bois, d’abord pour la marine, et ensuite pour des moulins. Les billots provenaient de forêts de pins qui ont été habitées pendant des siècles par les Weskarinis et leurs ancêtres. Les fermiers se sont établis le long des cours d’eau sur les terres fertiles et se sont mis à défricher des champs, modifiant ainsi le débit de l’eau. Des cours d’eau ont été détournés, mais les poissons ont survécu.

C’est alors que la pêche récréative fait son apparition. En 1884, le gouvernement déclare que toute terre cédée à des fins agricoles le long de cours d’eau mineurs doit respecter une servitude de trois chaînes (environ 60,3 mètres) des hautes eaux pour permettre la pratique de ce nouveau sport.

Au même moment, des moulins sont construits le long des rivières, de même que des barrages pour contrôler le débit de l’eau. Ces derniers empêchent les poissons de se déplacer librement. Dans son livre *History of the counties of Argenteuil*, Cyrus Thomas raconte la noyade de M. Clark à Lachute, alors qu’il attendait que le moulin broie son grain. Il était allé pêcher le saumon, qui se trouvait en aval du barrage. Chaque génération s’est ajustée à la nouvelle norme selon laquelle moins de poisson est disponible, comme si chaque génération descendait une marche d’escalier.

Edmond Grignon, auteur de l’*Album historique publié à l’occasion des fêtes du cinquantenaire de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts (1912)*, affirmait déjà que les moulins étaient responsables de la disparition des poissons et que la réputation de paradis du pêcheur de la région était en péril. Des vairons de différentes espèces introduits pour servir d’appât s’étaient répandus dans les cours d’eau et avaient mangé les œufs de truites.

Le premier transporteur aérien au Canada, *Laurentian Air Line*, devenu par la suite *Wheeler Air*, a commencé à transporter des pêcheurs et des chasseurs à partir du lac Ouimet, à Saint-Jovite, en 1929. Le paradis des pêcheurs se faisait déjà de plus en plus loin. Fred de Leeuw, qui s’est joint à la firme en 1957, dit avoir visité par avion des campements successifs jusqu’à la Baie James.

Les bateaux à moteur faisaient aussi leur apparition sur les cours d’eau, proposant une nouvelle façon de skier. Les lacs devenaient le principal attrait touristique, et les plus gros attiraient des touristes du monde entier.



Groupe de draveurs au milieu de la rivière
Source : Collection SHGHL
(Société d’Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides)



1955; Lac des Sables Sainte-Agathe-des-Monts
Source : BANQ; Fonds ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine; E6,S7,SS1,D205939 À 205946

Aujourd’hui, les moulins ont disparu et la ouananiche a été oubliée. Quelques barrages jouent un rôle économique et les forêts reprennent leur place dans les zones riveraines protégées. Plusieurs ont tenté de nettoyer les cours d’eau, mais chaque génération ne franchit qu’une seule marche, son souhait étant que les cours d’eau soient comme quand ils étaient petits.

Plus personne ne se souvient de la marche la plus haute, qui correspond aux forêts de pins gigantesques et aux rivières débordantes de truites. Nous devons imaginer l’héritage que nous voulons laisser à nos enfants et à nos petits-enfants et travailler ensemble afin de remonter l’escalier.

- Joseph Graham

LA SANTÉ DE NOS LACS SELON LE CONSEIL RÉGIONAL DE L’ENVIRONNEMENT DES LAURENTIDES

Quel est l’état de santé des lacs de la région ? Voilà une question à laquelle il n’y a pas de réponse simple! En effet, une multitude de facteurs sont à prendre en considération avant de pouvoir tirer des conclusions à cet égard. Heureusement, le territoire de la circonscription est sous haute surveillance par des bénévoles et des municipalités qui s’affairent à collecter une foule d’information afin d’aider à percer le mystère. Ce sont 165 lacs qui sont suivis sur le territoire, principalement par les associations de lacs, dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Ce nombre représente plus de 60% des lacs suivis dans la région des Laurentides et environ le quart des lacs suivis au Québec.

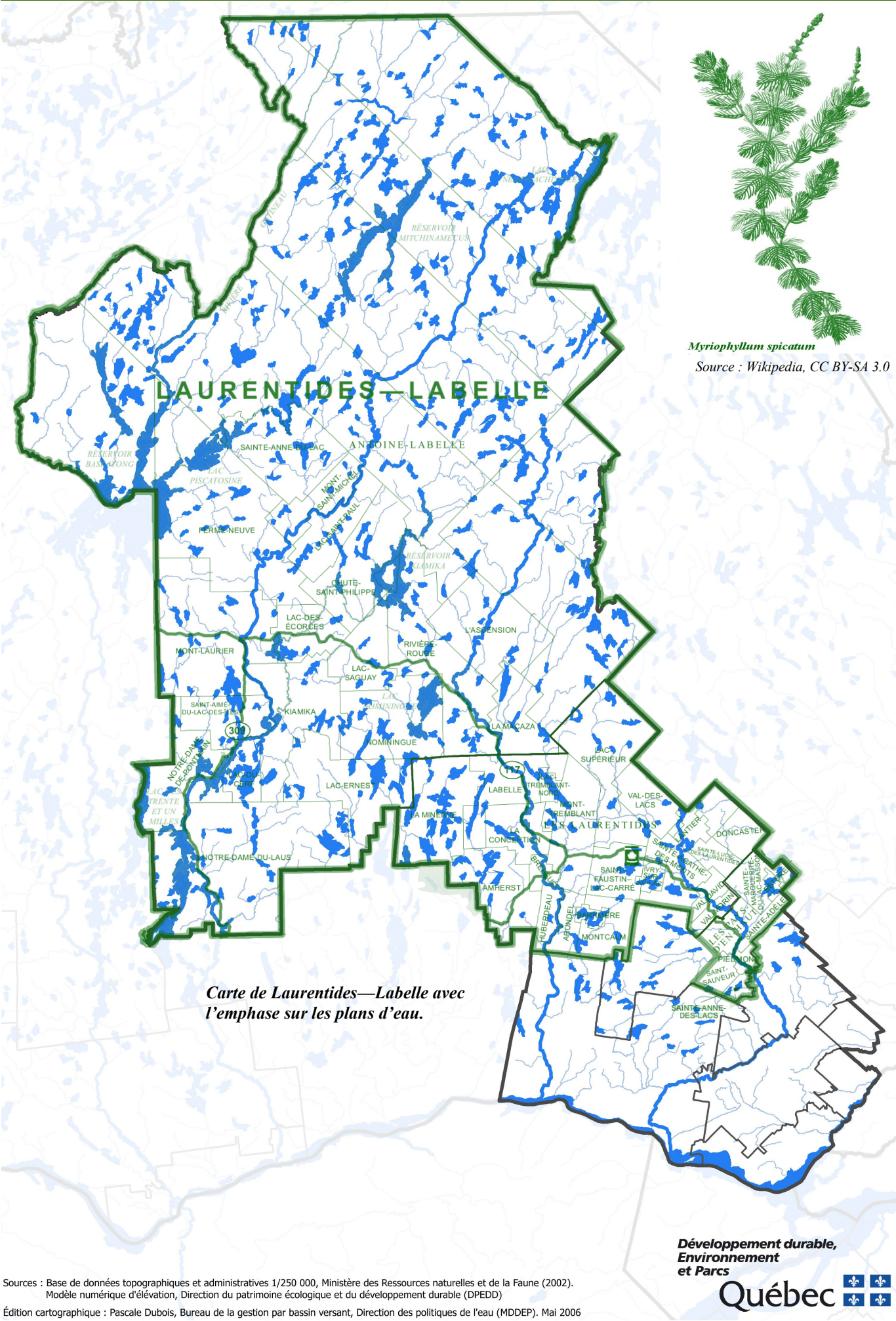
Ces suivis permettent de dresser un portrait global et ces lacs sont, de manière générale, en assez bonne santé. Néanmoins, certains indicateurs précoces de dégradation, principalement liés à l’occupation humaine en bordure des lacs, commencent tout juste à être évalués, via de nouveaux outils développés par le RSVL et le CRE Laurentides, notamment. Ne sous-estimez donc pas l’importance des plantes aquatiques et des algues comme indicateur du vieillissement de votre lac! Par ailleurs, les lacs du territoire ne sont pas à l’abri de l’introduction d’espèces exotiques envahissantes. Selon le CRE Laurentides, une quarantaine de lacs du territoire de la circonscription sont affectés par le myriophylle à épi, une plante exotique envahissante particulièrement préoccupante. Il s’agit là d’une problématique qui mérite toute notre attention. C’est un dossier à suivre!

- Anne Léger, directrice générale; CRE Laurentides

UNE CIRCONSCRIPTION RICHE DE MILLIERS DE LACS ET RIVIÈRES

Quel est le nombre de lacs dans les 43 municipalités de la circonscription de Laurentides—Labelle et le territoire non-organisé (TNO) au nord ? Difficile à définir exactement. Selon le Conseil Régional en Environnement (CRE) des Laurentides, la région administrative des Laurentides compte 8 133 lacs de plus de 0,01km2 (1 hectare); en excluant ceux des TNO. Environ la moitié de la circonscription se trouve en TNO. Dans la MRC Antoine-Labelle (responsable des TNO), on estime qu’il y a plus de 4 500 plans d’eau et rivières. On peut donc en déduire que la circonscription compte entre 5 000 et 10 000 lacs!

Selon plusieurs sources, incluant l’atlas des lacs des Laurentides, un outil de référence résultat d’un travail colossal de l’équipe du CRE, les dix plus grands plans d’eau dans la circonscription sont: le réservoir Baskatong à Ferme-Neuve, Mont-Laurier, et Grand-Remous: 413 km²; le réservoir Mitchinamecus dans le TNO de Lac-Oscar: 66.7 km²; le lac du Poisson-Blanc à Notre-Dame-du-Laus: 52.8 km²; le réservoir Kiamika, à Chute-Saint-Philippe, Rivière-Rouge et Lac-Saguay: 52.1 km²; le lac des 31 Milles à Notre-Dame-de-Pontmain et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau: 49.7 km²; le lac Piscatosine à Ferme-Neuve et Sainte-Anne-du-Lac: 36.2 km²; le Grand lac Nominique à Nominique: 22.1 km²; le lac des Îles à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et Mont-Laurier: 16.3 km²; le lac Tremblant à Mont-Tremblant et Lac-Tremblant-Nord: 9.7 km²; le lac Labelle à La Minerve et Labelle: 7.9 km².



Myriophyllum spicatum
Source : Wikipedia, CC BY-SA 3.0

Carte de Laurentides—Labelle avec l'emphase sur les plans d'eau.

Sources : Base de données topographiques et administratives 1/250 000, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2002).
Modèle numérique d'élévation, Direction du patrimoine écologique et du développement durable (DPEDD)
Édition cartographique : Pascale Dubois, Bureau de la gestion par bassin versant, Direction des politiques de l'eau (MDDEP), Mai 2006

MYRIOPHYLLE À ÉPI : UNE ALGUE ENVAHISSANTE

Le myriophylle à épi (Myriophyllum spicatum) est une plante vivace, c’est-à-dire qu’une fois implantée, elle reste dans son écosystème et revit d’une année à l’autre. Elle se reproduit par fragmentation; un seul fragment de 5 cm peut produire une tige de 1,2 mètre en une seule saison... et un seul plant pourrait en produire jusqu’à 250 millions d’autres sur une période de quelques années !

La fragmentation peut se faire de façon naturelle... mais se produit surtout à cause des activités humaines. Il est impossible d’éradiquer totalement cette plante, mais il est possible de ralentir sa croissance. Dans notre comté, plusieurs organismes de protection des plans d’eau investissent temps et argent dans ce combat. En plus de l’installation de toiles de jute; de balisage par des bouées des secteurs infestés ou des opérations pour déraciner des herbiers; des **actions de sensibilisation et de prévention** sont en cours partout sur notre territoire, notamment avec *l’importance du lavage des embarcations*.

Il ne convient pas tant d’être alarmiste que d’être réaliste : le myriophylle à épi demeure une menace pour nos lacs. Qu’arrivera-t-il aux écosystèmes aquatiques si le myriophylle envahit toujours plus nos lacs et se répand à d’autres? Quels seront les impacts sur la pratique d’activités ainsi que sur la qualité de vie riveraine et la valeur des propriétés ?

C’est pourquoi la prévention est la meilleure option et la collaboration est la meilleure prévention!

TOPONYMIE DES LACS

D’après l’atlas des lacs, la grande région des Laurentides compte, entre autres:

- | | |
|--------------------|----------------|
| 6 lacs Rond | 6 lacs Clair |
| 6 lacs à la Truite | 7 lacs Brochet |
| 4 lacs Long | 3 lacs Croche |

ESPÈCE UNIQUE AU PAYS:

Le lac des Écorces, chevauchant la municipalité du même nom et la ville de Mont-Laurier, abrite la seule population répertoriée de **Cisco de printemps au Canada** et peut-être... dans le monde! Ce lac offre un habitat propice au développement et à la survie de cette espèce considérée en voie de disparition . Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a documenté ce sujet et a bâti des outils de sensibilisation avec le support d'Environnement Canada et des partenaires du milieu.



COMMENTAIRES SUR LES LACS OU AUTRES SUJETS

Nom: _____
Adresse: _____
Municipalité: _____
Code postal: _____
Téléphone: _____
Courriel: _____

GESTION DES PLANS D’EAU

Faut-il mieux contrôler la navigation sur les plans d’eau ?

☐ OUI ☐ NON

Est-ce que le myriophylle à épi dans nos lacs vous inquiète ?

☐ OUI ☐ NON

Merci de vos commentaires! Notez que je lis chaque commentaire personnellement mais avec le volume de réponses, ce n’est pas toujours possible de répondre individuellement. Merci! - David

DAVID GRAHAM, député
Édifice de la Confédération
Bureau 672
Chambre des communes
Ottawa, (ON) K1A 0A6

Vous pouvez également mettre cette carte de réponse dans une enveloppe en indiquant simplement:
David Graham, député
sans adresse ni timbre; afin de protéger la confidentialité de vos réponses.

N’hésitez pas à joindre plus d’informations (en annexe).